

26-09-17- Personnel Communal – Personnel Communal

RIFSEEP - Mise à jour n° 9

Monsieur le Maire expose :

Par délibération 17-12-19 du 5 décembre 2017, le Conseil Municipal a instauré un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel pour l'ensemble des postes existants, à ce jour, au sein de la commune.

Considérant qu'il convient de rajouter aux montants de référence de l'indemnité de fonctions, de sujétions et de l'expertise (IFSE) et du complément indemnitaire annuel (CIA) les montants pour le cadre d'emploi de coordinateur(trice) éducation, prévention et secteur famille,

La délibération 26-06-12 est donc modifiée comme suit :

INDEMNITE DE FONCTIONS, DE SUJETIONS ET D'EXPERTISE (I.F.S.E.)**Catégorie A**

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des attachés, bibliothécaire, puéricultrice, éducateurs de jeunes enfants, professeur d'enseignement artistique.		
Groupe de fonctions	Emplois	Montant annuel de référence de l'IFSE (en €)
Groupe 1	Directeur/Directrice général(e) des services	9 052 €
Groupe 2	Directeur/Directrice finances et ressources humaines	8 032 €
	Référent/Référente santé et accueil inclusif	3 825 €
	Directeur/Directrice d'un établissement d'accueil de jeunes enfants	3 375 €
	Directeur/Directrice de Médiathèque	6 800 €
Groupe 3	Directeur/Directrice enfance jeunesse	6 375 €
	Adjoint/Adjointe d'une structure multi-accueil	3 250 €
	Animateur/Animatrice Relais d'Information et Accueil Petite Enfance (RIAPE)	3 250 €
	Directeur/Directeur d'établissement d'enseignement artistique	Montant non défini à ce jour

Catégorie B

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des techniciens, animateurs, rédacteurs, auxiliaires de puériculture, assistants d'enseignement artistique.		
Groupe de fonctions	Emplois	Montant annuel de référence de l'IFSE (en €)
Groupe 1	Directeur/Directrice des services techniques	4 915 €
	Assistant/Assistante éducatif petite enfance	2250 €
Groupe 2	Responsable CTM	4 645 €
	Coordinateur/Coordinatrice administrative enfance jeunesse	4 003 €
Groupe 3	Animateur/Animatrice enfance jeunesse	3 662 €
	Directeur/Directrice des espaces verts	4 375 €
	Responsable administrative Ecole municipale des arts	3 662 €
	Responsable artistique d'un établissement culturel	3 662 €
	Enseignant/Enseignante artistique	Montant non défini à ce jour
	Assistant(e) Finances/RH	3 662 €
	Gestionnaire Etat Civil	3 662 €
	Coordinateur(trice) éducation, prévention et secteur famille	3 662 €

Catégorie C

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des adjoints techniques, ATSEM, adjoints administratifs, agents de maîtrise, adjoints du patrimoine et adjoints d'animation		
Groupe de fonctions	Emplois	Montant annuel de référence de l'IFSE (en €)
Groupe 1	Responsable service population	2 835 €
	Responsable service état civil	2 835 €
	Directeur/Directrice de communication	2 835 €
	Responsable centre de loisirs 3-6 ans	2 835 €
	Concepteur/Conceptrice paysagiste	2 835 €
	Opérateur/Opératrice en maintenance des véhicules et matériels roulants	2 835 €
	Directeur/Directrice d'établissement culturel	2 835 €
	Responsable des bâtiments	2 835 €
	Responsable des technologies	2 835 €

	informatiques et communication	
	Coordinateur/Coordinatrice entretien des locaux - ACOMO	2 835 €
Groupe 2	Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	2 700 €
	Agent de restauration	2 700 €
	Agent d'exploitation des équipements sportifs	2 700 €
	Assistante/Assistant de gestion administrative	2 700 €
	Aide assistant éducatif petite enfance	2 700 €
	Chargé/Chargée d'accueil en médiathèque	2 700 €
	Chargé/Chargée de la propreté urbaine	2 700 €
	Chargé/Chargée de la propreté des locaux	2 700 €
	Chargé/Chargée de réalisation de travaux voirie réseaux divers	2 700 €
	Chargé/Chargée de travaux espaces verts	2 700 €
	Cuisinier/Cuisinière	2 700 €
	Régisseur/Régisseuse de spectacles et d'évènementiel	2 700 €
	Ouvrier/Ouvrière de maintenance des bâtiments	2 700 €
	Agent de maintenance polyvalent	2 700 €

Les montants moyens de référence du CIA sont fixés comme suit :

Catégorie A

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des attachés, bibliothécaire, puéricultrice, éducateurs de jeunes enfants, professeur d'enseignement artistique.		
Groupe de fonctions	Emplois	Montant moyen de référence du CIA (en €)
Groupe 1	Directeur/Directrice général(e) des services	1 278 €
Groupe 2	Directeur/Directrice finances et ressources humaines	1 134 €
	Référent/Référente santé et accueil inclusif	540 €
	Directeur/Directrice d'un établissement d'accueil de jeunes enfants	324 €
	Directeur/Directrice de Médiathèque	960 €
Groupe 3	Directeur/Directrice enfance jeunesse	900 €
	Adjoint/Adjointe d'une structure multi-accueil	312 €
	Animateur/Animatrice Relais d'Information et Accueil Petite Enfance (RIAPE)	312 €
	Directeur/Directrice d'établissement d'enseignement artistique	Montant non défini à ce jour

Catégorie B

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des techniciens, animateurs, auxiliaires de puériculture, rédacteurs, assistants d'enseignement artistique.		
Groupe de fonctions	Emplois	Montant moyen de référence du CIA (en €)
Groupe 1	Directeur/Directrice des services techniques	536 €
	Assistant/Assistante éducatif petite enfance	246 €
Groupe 2	Responsable CTM	507 €
	Coordinateur/Coordinatrice administrative enfance jeunesse	437 €
Groupe 3	Animateur/Animatrice enfance jeunesse	399 €
	Directeur/Directrice des espaces verts	477 €
	Responsable administrative Ecole municipale des arts	399 €
	Responsable artistique d'un établissement culturel	399 €
	Enseignant/Enseignante artistique	Montant non défini à ce jour
	Assistant(e) Finances/RH	399 €
	Gestionnaire Etat Civil	399 €
	Coordinateur(trice) éducation, prévention et secteur famille	399 €

Catégorie C

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des adjoints techniques, ATSEM, adjoints administratifs, agents de maîtrise, adjoints du patrimoine et adjoints d'animation		
Groupe de fonctions	Emplois	Montant moyen de référence du CIA (en €)
Groupe 1	Responsable service population	252 €
	Responsable service état civil	252 €
	Directeur/Directrice de communication	252 €
	Responsable centre de loisirs 3-6 ans	252 €
	Concepteur/Conceptrice paysagiste	252 €
	Opérateur/Opératrice en maintenance des véhicules et matériels roulants	252 €
	Directeur/Directrice d'établissement culturel	252 €
	Responsable des bâtiments	252 €
	Responsable des technologies informatiques et communication	252 €

	Coordinateur/Coordinatrice entretien des locaux - ACMO	252 €
Groupe 2	Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	240 €
	Agent de restauration	240 €
	Agent d'exploitation des équipements sportifs	240 €
	Assistante/Assistant de gestion administrative	240 €
	Assistant/Assistante éducatif petite enfance	240 €
	Aide assistant éducatif petite enfance	240 €
	Chargé/Chargée d'accueil en médiathèque	240 €
	Chargé/Chargée de la propreté urbaine	240 €
	Chargé/Chargée de la propreté des locaux	240 €
	Chargé/Chargée de réalisation de travaux voirie réseaux divers	240 €
	Chargé/Chargée de travaux espaces verts	240€
	Cuisinier/Cuisinière	240 €
	Régisseur/Régisseuse de spectacles et d'évènementiel	240 €
	Ouvrier/Ouvrière de maintenance des bâtiments	240 €
	Agent de maintenance polyvalent	240 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de compléter le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel versé selon les modalités définies ci-dessus.

Copie conforme

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 24 septembre 2026**

**Le Maire,
Jean-Michel PAUZE**

**Le Secrétaire de séance
Jean-Baptiste LAURENDON, CM Délégué**

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 23 septembre 2026

26-09-17- Personnel Communal – Personnel Communal

RIFSEEP - Mise à jour n° 9

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par liste à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 25 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. PAUZE Jean-Michel - DESCOS Blandine - SPERANDIO Cédric - PEYRARD Marie-Irène - AZOUBEL Albert - HALHOULE Nadia - CHEYSSAC Philippe - MICHAUD Isabelle - RIVIERE Julien - LECOEUR Xavier - DRUENNE Thierry - ROYON Geneviève - CHORD François - SORCE Patricia - YAHA Ghania - HEURTIER Valérie - TESSIER Aurore - VOIRIN Audrey - GUIZANI Emilie - LAURENDON Jean-Baptiste - ROBILLARD Clément - GOYET Vincent - SERVANT Christian - BRUNEAU Claude - PAPIN Mireille

Etaient absents et excusés :

MM. BONNEVILLE Yves - PERRIN Pierre - PUVEL Jean-Luc - PICON VAZILLE Catherine

Avait donné procuration :

M. BONNEVILLE à M. RIVIERE
M. PUVEL à Mme DESCOS
Mme PICON VAZILLE à M. ROBILLARD

Etait secrétaire de séance :

M. LAURENDON

Publiée le :